Arrondissement de RAMBOUILLET

Canton de CHEVREUSE

Commune de MAGNY-LES-HAMEAUX

Date de convocation 10/05/2023

Date d'affichage de convocation 10/05/2023

Nombre de conseillers

En exercice: 16

Présents: 08

Votants: 08

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mille vingt-trois,

Le 10 mai,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Magny-les-Hameaux,

Légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de la tenue de ses séances, sous la Vice-présidence de Madame Frédérique DULAC.

Présents:

Frédérique DULAC, Brigitte BOUCHET, Magali DOUSSE, Chrystèle GUILLARD, Jean-Marie THEBAULT, Gasparine MIRABEL, Nathalie SENU, Arnaud BOUTIER

Excusés:

Bertrand HOUILLON, Yolande GROBON, Slimane MOALLA, Evelyne COURTECUISSE, Bouchra SAADI, Sonia TRABELSI, Annick BOKAN, Claire CROIXMARIE

Date de la séance :

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

10 mai 2023

Objet:

ACCORDE à , domicilié à Magny-les-Hameaux : , une aide financière d'un montant de 203,35€ pour une dette de restauration scolaire et de périscolaire.

Aide facultative n°11/2023

Dette de restauration scolaire et de périscolaire

L'aide financière sera versée directement au Trésor Public.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus. Pour extrait conforme

4 15 4 4 4 1 400

Mise en ligne sur le site internet de la ville le : 1 6 MAI 2023

Certifié exécutoire le : 16 MAI 2023

Le président du CCAS

Accusé de réception en préfecture 075-267801082-20200516-DOCAS23051020-DE Date de télé/unamission : 16/05/2023 Date de réception préfecture : 16/05/2023

B.HOUILLON